

JOURNAL LE PONT

1^{er} février 2014

Édition 4, Numéro 1

Informer
Démystifier
Apporter des solutions



La déprime résulte parfois d'une fatigue psychique et physique, consécutive à un excès d'exigences vis-à-vis de Soi-même. Baissons la pression, mettons la barre moins haute, reposons-nous un peu...

L'HISTORIQUE DU PONT

Avant que soit créé l'organisme communautaire Le Pont inc., les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ne pouvaient recevoir de services que de l'hôpital. Ces personnes étaient soignées presque uniquement avec des médicaments et gardées dans un petit espace de vie, le temps d'assurer leur sécurité et celle d'autrui, puis elles étaient retournées chez elles.

À une époque pas si lointaine, la santé mentale ne concernait que l'hôpital et ses différents spécialistes. Les préjugés véhiculés sur les « fous » alimentaient les peurs collectives et reléguaient ces derniers dans de plus ou moins grands ghettos. L'étiquette classait toutes les personnes en difficulté d'adaptation émotive dans la même catégorie : les malades.

À la suite du pamphlet du Frère Untel (M. Desbiens), « Les fous crient au secours », le Québec se réveille, au milieu des années soixante, d'un long cauchemar. Quelques années plus tard, le « Rapport Rochon » fait le constat de l'échec de la psychiatrie au Québec.

Avec l'ajout du fort courant humaniste provenant des États-Unis dans les années 1975-1980, les institutions gouvernementales se mirent à privilégier la « désinstitutionnalisation ».

Ce courant sociopolitique et philosophique, doublé de l'urgence de couper dans les dépenses, fit sortir un grand nombre de « malades » sur les trottoirs. À Rouyn-Noranda, les mêmes symptômes sociaux se firent sentir et, malgré le fait qu'ils n'avaient pas l'ampleur de ceux des grandes villes, on se rendit vite compte qu'il fallait une ressource alternative de remplacement.

Mesdames Suzanne Michaud, Marie Deschâtelets, Francine Letendre et Nicole Gallant furent parmi les premières personnes, ici, à se préoccuper de ce besoin. Pour bien orienter leurs actions, elles dressèrent d'abord un tableau des difficultés auxquelles sont confrontées les personnes ayant des troubles de santé mentale.

Fortes de cette analyse et de l'appui de nombreuses personnalités de la ville, notamment le Dr Auslaus, psychiatre renommé, le maire de Rouyn et les différents députés de la région, elles présentèrent à

la Régie régionale de la santé et des services sociaux, en novembre 1988, une demande de subvention devant permettre la création d'une ressource nouvelle.

Ainsi, après plusieurs mois de travail acharné de ses promotrices, Le Pont de Rouyn-Noranda ouvre officiellement ses portes à titre d'organisme communautaire en santé mentale à but non lucratif, le 1^{er} février 1989. Madame Nicole Gallant devient la première directrice générale de l'organisme.

La mission du début est centrée sur la « réinsertion sociale d'ex-patients psychiatisés ». Au fil des années, cette mission évolue et devient « la réadaptation et l'intégration sociale et professionnelle d'adultes aux prises avec des problèmes de santé mentale ».

LA CLIENTÈLE

La clientèle du Pont est constituée d'adultes de 18 ans et plus, hommes ou femmes qui, en raison de difficultés en santé mentale, se retrouvent avec des carences personnelles handicapantes et désirent s'impliquer dans une démarche d'autonomie.

LE MANDAT ET LA MISSION

L'organisme Le Pont contribue à la réadaptation et à l'intégration sociale et professionnelle de sa clientèle par divers programmes d'activités, un service de soutien dans le milieu de vie et un service d'hébergement. Ceci est dans le but de favoriser l'autonomie optimale de la personne.

L'APPROCHE

Le Pont préconise une approche humaniste-réaliste, dont les concepts se définissent de la façon suivante :

Humaniste : Tout être humain a en lui le potentiel et le talent pour tendre vers son plein épanouissement. Ses besoins se manifestent en « sentiment de malaise ». C'est la prise de conscience de ce sentiment qui lui fera adopter les actions qui répondront le mieux à ses aspirations.

Réaliste : L'humain possède les instruments qui le rendent apte à résoudre des conflits. Il doit donc apprendre à se rendre responsable, c'est-à-dire capable d'apporter des réponses aux difficultés qu'il rencontre. Ce faisant, il entretiendra chez lui un sentiment de liberté et de valorisation de soi.

En des termes très généraux, ce modèle constitue une technique d'aide qui a pour objectif la prise de conscience des besoins de l'utilisateur. À cette fin, il favorise le lien significatif avec un intervenant par l'entremise d'activités quotidiennes.

LES ACTIVITÉS

Les activités sont l'ensemble des moyens mis à la disposition des usagers et des intervenants pour favoriser les liens qui visent un changement et répondent ainsi au mandat du Pont. Il existe quatre champs d'activités possibles, dont voici l'énumération :

Les activités qui s'adressent à l'ensemble des usagers :

Elles constituent les moyens qui visent à responsabiliser ou à aider l'utilisateur à évoluer, par la poursuite d'objectifs d'une réalisation personnelle (ex. : relation d'aide, plan de service, plan d'intervention, accompagnement dans le milieu, employabilité, etc.).

Les activités qui s'adressent à des sous-ensembles d'usagers :

Elles constituent les moyens qui permettent à un groupe d'usagers d'assumer des rôles personnels (ex. : comité des usagers, système de responsabilités et de tâches particulières,

comblant des besoins particuliers comme la connaissance de soi, l'entraide, etc.).

Les activités qui s'adressent à l'ensemble des usagers :

Elles constituent les moyens qui permettent à l'ensemble des usagers de se retrouver avec la totalité d'entre eux. Ces activités servent à garder ou à accroître le sentiment d'appartenance à l'organisme (ex. : fête de Noël, dîner communautaire, assemblée générale, activités promotionnelles, etc.).

Les activités qui s'adressent aux intervenants :

Elles constituent les moyens que se donne l'organisme pour permettre l'échange de points de vue, d'idées, de connaissances entre les intervenants. Elles favorisent la communication en rapport avec le rôle qu'ils jouent auprès des usagers (ex. : réunion d'équipe quotidienne ou philosophique, réunion de suivi concernant les plans de service des usagers, etc.).

LE CONTEXTE TEMPOREL

L'organisme Le Pont est ouvert 37 heures et demie par semaine, 49 semaines par année. Outre le temps qu'ils dispensent à la clientèle, les intervenants

consacrent une heure et demie aux réunions de fonctionnement et une heure et demie aux réunions de suivi (échanges concernant les démarches des usagers) par semaine. Nous assurons aussi des services en soutien d'intensité variable dans le milieu de vie, les soirs de semaine entre 15 h 30 et 21 h et les fins de semaine entre 9 h 30 et 18 h 30, par le biais d'un intervenant qui se déplace à domicile. Quant à la durée du séjour d'un usager, celle-ci est en fonction de son rythme et des objectifs qu'il se fixe, accompagné en cela par les intervenants.

LE CONTEXTE SPATIAL

L'organisme Le Pont est situé au 70, rue Gamble Ouest, à Rouyn-Noranda. Les services sont répartis sur deux étages, comprenant des salles d'activités, de séjour, de rencontres ainsi que les bureaux des intervenants, de la réception et de la direction générale. À l'étage, on trouve de plus quelques appartements pour les usagers et des locaux servants pour les activités de réadaptation.

Les référents

Les référents du Pont sont l'essentiel des organismes associés au milieu de la santé, mais pas exclusivement. Ainsi, bien que les centres hospitaliers de Rouyn-Noranda et de Malartic ainsi que le CLSC soient les principaux référents du Pont, d'autres ministères et organismes réfèrent à l'occasion leur clientèle par l'entremise des professionnels qui y œuvrent. Également, toute personne qui le désire et qui correspond au profil de la clientèle que dessert Le Pont peut d'elle-même s'inscrire à l'organisme.

LES SERVICES

On trouve au Pont deux grands types de services, l'un étant axé sur la réadaptation et l'autre, vers l'hébergement. Chacun de ceux-ci se subdivise en différents programmes et activités et implique un processus d'accueil distinct.

Le processus des services de réadaptation

■ *L'accueil, l'inscription et l'orientation*

Toute personne référée au Pont est d'abord admise à travers le processus d'accueil. Cette étape permet de recueillir un certain nombre d'informations factuelles, d'évaluer les besoins et les intérêts de la personne et de l'orienter vers une ou plusieurs activités.

L'étape de l'accueil sert également à évaluer la « disposition » de l'utilisateur. Cette évaluation

déterminera vers quel type de suivi celui-ci sera orienté.

■ *L'évaluation et le développement de la disposition*

Ce concept constitue l'un des éléments centraux de l'approche du Pont. En quelques mots, les interventions préconisées au sein de l'organisme visent à développer la disposition de la personne, à faire en sorte qu'elle prenne conscience de ses besoins, qu'elle les exprime et qu'elle définisse, avec le support d'un intervenant, son propre plan d'activités.

Lorsque la personne aura exprimé ses besoins et aura adhéré à un plan d'intervention, on dira qu'elle s'implique à travers un suivi formel et qu'elle participe aux programmes de réadaptation. À l'inverse, lorsque sa participation aux activités du Pont se fera sans répondre à des objectifs qu'elle aura spécifiquement exprimés, on dira qu'elle s'inscrit dans une phase d'exploration des programmes et bénéficie d'un suivi informel.

■ *Le suivi informel, l'exploration des programmes*

Tous les usagers admis au Pont bénéficient d'un suivi, qui s'actualise de

manière formelle ou informelle. Le suivi informel se caractérise par l'absence de cadre venant déterminer des objectifs, des moyens pour les atteindre, un échéancier, etc. Il se définit simplement par l'observation des faits significatifs de l'évolution d'une personne, et ce, à travers sa participation aux activités, ses relations interpersonnelles, son cheminement vers le développement de la disposition, etc. Le suivi informel peut également impliquer des échanges ponctuels, entre l'utilisateur et l'intervenant, visant à faire le point sur les faits observés.

La personne engagée dans un suivi informel pourra bénéficier de presque toutes les activités offertes par Le Pont. Ce cheminement devrait lui permettre de développer peu à peu sa disposition ou, à tout le moins, de contribuer à l'acquisition d'un mode de vie plus varié, valorisant et porteur de changements.

■ *Le suivi formel, le programme de réadaptation*

Le suivi formel s'exerce à partir d'une relation plus structurée entre l'utilisateur et l'intervenant. Dans ce contexte, l'intervenant sera appelé à consigner les besoins, les objectifs exprimés par la personne et à en assurer le suivi.

Domicile sont offerts aux personnes qui acceptent et désirent bénéficier du support d'un intervenant.

Quant à lui, l'utilisateur demeurera en tout temps le maître d'œuvre de ce processus, car il lui appartiendra de choisir les activités et les programmes auxquels il participera et de déterminer l'échéancier de sa démarche.

Par l'entremise d'activités diverses, le suivi formel introduit un processus de réadaptation fournissant à l'utilisateur les outils et les apprentissages nécessaires lui permettant d'acquérir une plus grande autonomie fonctionnelle, en réponse à ses propres besoins.

Les programmes

■ *Intégration dans le milieu de vie (suivi informel)*

Cette activité consiste à favoriser l'intégration des personnes qui sont référées au Pont en leur donnant simplement accès aux locaux de l'organisme, leur laissant ainsi le soin de se familiariser avec ce nouvel environnement. Les personnes qui sont ainsi intégrées ont le loisir de disposer de leur temps comme bon leur semble, dans le respect des règlements du centre.

Il s'agit cependant d'une étape transitoire

qui doit mener l'utilisateur vers une adhésion plus formelle aux autres activités. La durée de cette période d'intégration est appréciée par l'équipe d'intervenants, avec la participation de l'utilisateur.

■ Activités culturelles, sociales et sportives (suivi informel et formel)

Les activités culturelles, sociales et sportives sont offertes à l'intérieur de ce que l'on désigne comme étant le « milieu de jour » du Pont. Orchestrées à la fois par les usagers et l'animatrice, ces activités visent l'acquisition d'habiletés sociales, notamment en matière de relations interpersonnelles et de développement d'intérêts divers touchant les aspects culturel, social et sportif. Dans les faits, les usagers qui bénéficient de ce programme participent à des activités de groupe des plus variées.

■ Activités de réadaptation (suivi informel et formel)

Les activités de réadaptation consistent à aider l'utilisateur à combler ses besoins et à cheminer à travers différents objectifs. Elles se réalisent dans ce que l'on nomme « le centre de jour » du Pont. Elles sont offertes en groupe et préconisent un contenu qui se veut adaptatif. Offertes sous forme d'ateliers de toutes sortes, autant thématiques que créatifs, elles touchent des sujets tels que les habiletés sociales, la saine nutrition, l'activité physique, etc.

■ Relation d'aide (suivi formel)

De par la formation de ses intervenants, Le Pont est en mesure d'offrir un suivi de type relation d'aide aux personnes qui en manifestent le besoin.

Cette intervention visera à aider la personne à identifier ses besoins, à surmonter des difficultés ponctuelles ou à la référer vers d'autres organismes spécialisés, le cas échéant.

Le processus des services de soutien d'intensité variable dans le milieu de vie

■ La prise de contact et l'offre de service

Bien que Le Pont ait été le premier organisme de Rouyn-Noranda à mettre sur pied un service de soutien à domicile, il incombe théoriquement au réseau gouvernemental de la santé d'assumer ce mandat. Toutefois, le savoir-faire du Pont a été reconnu au cours des années et c'est ainsi que ce dernier s'est vu confier la responsabilité d'offrir ce service pour sa MRC. Ses activités dans ce domaine sont en large partie financées par le CSSS, avec l'accord des partenaires du réseau.

Ce service s'adresse à des personnes référées par le réseau ou par la communauté qui, parfois, vivent en repli chez elles. Le premier défi des intervenants du Pont

consiste alors à établir un contact avec la personne et à lui offrir leurs services.

■ Accompagnement à domicile (suivi informel et formel)

Le soutien et l'accompagnement à l'apprentissage d'habiletés de la vie quotidienne. Il peut s'agir de tâches simples, tel l'entretien ménager, ou plus difficiles, comme la gestion d'un budget. À travers ce soutien, l'intervenant visera à développer chez l'utilisateur l'estime de soi et les habiletés qui lui permettront d'acquérir une autonomie persistante et d'améliorer sa qualité de vie.

Le processus des services d'hébergement

■ Le comité conjoint

Toutes les admissions aux services des résidences que chapeaute l'organisme Le Pont se font à partir d'un comité conjoint composé de représentants du CSSS de Rouyn-Noranda et de la direction générale du Pont. Ce comité procède à l'étude des cas qui lui sont présentés, en invitant au besoin un représentant d'un organisme tiers, lorsque celui-ci est à l'origine de la demande. Cette procédure est régie par un protocole d'entente convenu entre les principaux partenaires précités.

Les services de résidence sont offerts à une clientèle présentant une problématique de santé mentale qui la rend inapte, à des degrés variables, à assumer son entière autonomie au plan du

logement.

■ Les appartements supervisés

Les appartements supervisés sont situés à l'étage supérieur des locaux du Pont. On y trouve six deux-pièces meublés. Ils sont destinés à une clientèle en processus d'autonomie, mais qui doit encore acquérir des apprentissages de base (ex. : faire convenablement le ménage, l'épicerie, la cuisine, etc.).

Ces usagers bénéficient donc du soutien d'intensité variable et/ou de réadaptation et peuvent en même temps s'inscrire à tous les autres programmes et activités qu'offre Le Pont.

■ Les appartements communautaires

Les appartements communautaires sont conçus pour recevoir une clientèle suffisamment autonome pour demeurer seule en appartement et entretenir un espace vital. Ces usagers traversent généralement une phase de transition ou de réorganisation et sont en quête d'une plus grande autonomie.

La durée de séjour des personnes qui se retrouvent dans ces appartements peut aller d'un mois à un an, selon les objectifs à atteindre. Elles sont par ailleurs tenues de respecter un certain nombre de règlements qu'elles ont entérinés en signant un contrat de séjour, et ce, afin d'assurer la propreté des lieux, l'harmonie entre les usagers, etc. Également, elles sont tenues de participer à un minimum de deux activités et programmes du Pont.

Cette résidence comprend huit appartements meublés de trois pièces et demie chacun. Les locataires bénéficient d'un salon communautaire et d'une salle de lavage. Pour répondre à des besoins d'urgence et de dépannage, cette résidence est également dotée d'une chambre avec cuisinette et salle de bain.

Tout résident est assujéti à un contrat de séjour spécifique, conclu entre lui et le responsable de la ressource. Ce contrat rappelle les règles internes de fonctionnement et précise les services devant être offerts.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES!

1. En quelle année Le Pont de Rouyn-Noranda a-t-il été fondé?
 - a) 1^{er} février 1889
 - b) 1^{er} février 1994
 - c) 1^{er} février 1989
2. Quels sont les trois endroits où Le Pont de Rouyn-Noranda a demeuré?
 - 1)
 - 2)
 - 3)
3. Le milieu de jour a-t-il toujours existé?
4. Qui sont les trois fondatrices du Pont de Rouyn-Noranda?
 - a) Francine Letendre
 - b) Nicole Gallant
 - c) Marie Deschâtelets
 - d) Francine Gallant
 - e) Marie Letendre
 - f) Nicole Deschâtelets
5. Le Pont de Rouyn-Noranda c'est :
 - a) Pour la déficience physique
 - b) Pour les sans-abris
 - c) Pour la santé mentale
 - d) Pour les adolescents en difficulté
6. Quels sont les services offerts par notre organisme?
 - a) Soutien d'intensité variable dans le milieu de vie
 - b) Ressource d'entraide
 - c) Centre de jour
 - d) Hébergement
 - e) Suivi psychosocial
 - f) Réadaptation
 - g) Toutes ces réponses

7. Les personnes qui fréquentent Le Pont de Rouyn-Noranda viennent sur une base volontaire.
- Vrai
 - Faux
8. Le Pont de Rouyn-Noranda offre le service de déjeuner, dîner et souper 5 jours/semaine?
- Vrai
 - Faux
9. Le repas communautaire est offert tous les derniers vendredis du mois.
- Vrai
 - Faux
10. Qu'elles sont les Fêtes spéciales célébrées durant l'année?
11. Combien de programmation y'a-t-il chaque année?
- 4
 - 1
 - 2
12. Combien de ressource d'hébergement Le Pont de Rouyn-Noranda possède-t-il aujourd'hui?
- 2
 - 4
 - 3
 - 1
13. La Résidence des Saules est fermée depuis :
- 1^{er} février 2013
 - 31 août 2009
 - 31 mars 2009
14. Les suivis dans le milieu de vie de la personne c'est :
- Individualisé
 - La personne est responsable de son plan d'intervention
 - L'intervenant lui fournit les outils nécessaires et l'accompagnement dans ses démarches et lui apporte du support
 - Sur une base volontaire
 - Toutes ses réponses

15. Ressource d'entraide c'est :
- a) Service de déjeuner et dîner 5 jours/semaine
 - b) Repas communautaire à tous les 3^{es} vendredi du mois
 - c)
 - d) Fêtes spéciales célébrées dans l'année
 - e) Diverses activités sociales
 - f) Toutes ces réponses
16. Le centre de jour c'est :
- a) Café-causerie
 - b) Un local pour les sans-abris
 - c) Divers programmes de réadaptation offerts durant l'année
17. Le Pont de Rouyn-Noranda ne s'implique pas sur des tables de concertation?
- a) Vrai
 - b) Faux
18. Il existe seulement des intervenants de jour.
- a) Vrai
 - b) Faux
19. Il y a une intervenante qui travaille lors des journées fériées pour assurer le soutien d'intensité variable dans le milieu de vie de la personne.
- a) Vrai
 - b) *Faux*
20. Nous avons fait des brunchs comme activités de financement.
- a) Vrai
 - b) Faux
21. Le 1^{er} mai 1997, nous avons ouvert une deuxième Ressource d'hébergement, soit « La Résidence des Saules de Rouyn-Noranda ».
- a) Vrai
 - b) Faux
22. La troisième Ressource d'hébergement les appartements communautaires ont vu jour le :
- a) 1^{er} mars 1998
 - b) 31 juillet 2003
 - c) 31 mars 2010

23. La mission et le mandat visent la réadaptation, l'intégration sociale et professionnelle des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.
- Vrai
 - Faux
24. À qui s'adressent les activités de promotion et de sensibilisation?
- Aux psychiatres
 - À la population générale
 - Aux employés
25. Qui peut formuler une demande d'aide?
- La personne elle-même
 - Un parent, un ami
 - Toute personne intéressée par la situation de la personne en besoin (incluant un professionnel de la santé)
 - Toutes ces réponses
26. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 16 h du lundi au vendredi.
- Vrai
 - Faux
27. Il y a 3 intervenantes en soutien d'intensité variable de soir et de fin semaine.
- Vrai
 - Faux
28. Le 30 mai 2014, nous en serons à notre 7^{ième} activité de financement la roulathèque.
- Vrai
 - Faux

Vous retrouverez les réponses de ce questionnaire, à la fin du journal.

Merci beaucoup de votre participation!

Qu'est-ce que Le Pont?



70, rue Gamble ouest
Rouyn-Noranda, QC
J9X 2R4

TÉLÉPHONE :
(819) 797-5141

TÉLÉCOPIE :
(819) 797-0012

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
RECEPTION@LE-PONT.CA

Nous sommes sur le
Web!

Retrouvez-nous, à
l'adresse :

www.le-pont.ca

Le Pont est un organisme communautaire à but non lucratif œuvrant dans le domaine de la santé mentale. Il couvre tout le territoire de la MRC de Rouyn-Noranda.

Pour qui est-ce?

Pour toute personne âgée de 18 ans et plus aux prises avec des problèmes de santé mentale et requérant un ou plusieurs des services offerts.

Qui peut formuler une demande de service?

- La personne elle-même.
- Un parent, un ami.
- Toute personne intéressée par la situation de la personne qui en a besoin.

Où adresser sa demande?

Directement à l'organisme.

Types de services offerts

La ressource d'entraide

On t'invite à participer à différentes activités sociales, culturelles et sportives à partir d'une grille horaire des plus variées. On te donne l'opportunité d'échanger avec d'autres personnes vivant les mêmes difficultés et même de te faire de nouveaux amis. Des repas légers sont également offerts aux membres.

Le soutien d'intensité variable (dans le milieu de vie)

Ce service favorise l'intégration et le maintien dans la communauté des personnes dont l'état mental ne permet pas une autonomie complète ni suffisante en milieu de vie naturelle sans aide.

C'est un service d'accompagnement et de support dans les activités quotidiennes (alimentation, entretien, gestion du stress, organisation de la vie quotidienne, information, etc.).

La réadaptation

Augmenter la capacité de fonctionnement des personnes souffrant de troubles de santé mentale de sorte qu'elles puissent vivre, apprendre, travailler et socialiser avec succès et satisfaction.

Le centre de jour

Offre une panoplie de programmes de réadaptation comme :

- connaissance de soi;
- peinture;
- conditionnement physique et aquaforme;
- couture, tissage, broderie;
- activités occupationnelles;
- conférences et autres.

Les services d'hébergement

Le Pont possède deux résidences répondant à des besoins bien spécifiques des usagers et des usagères de l'organisme.

Le suivi psychosocial

Nos intervenants qualifiés t'accompagnent dans tes périodes difficiles. Ils te fournissent les outils nécessaires à l'atteinte de tes objectifs. Ils peuvent t'aider à cibler des intérêts, à te découvrir des aptitudes et même à te trouver un emploi.

